

Journée technique

Eau & Défense

5^e édition

Gestion de l'eau pour les infrastructures de défense en métropole et outre-mer

24-25 avril 2024 | Nîmes



En partenariat avec



PITCH DE SOLUTIONS

RETOUR D'EXPÉRIENCE SUR LE PARTAGE DE LA RESSOURCE CAMP DE CANJUERS

Matthieu LACAÏLLE et Margot HOUALET, Ministère des Armées



Partage de la ressource : acceptabilité et gestion de crise

Retour d'expérience sur le partage de la ressource en eau du camp de Canjuers (83)

- Sécuriser les accès à la ressource, en particulier afin de préserver la capacité opérationnelle des armées
- Limiter ses consommations et son impact sur les milieux

5 objectifs

- 1 – Mieux connaître pour savoir où et comment agir
- 2 - Sécuriser les besoins indispensables au fonctionnement des Armées et être sobre dans les usages
- 3 - Contribuer à limiter l'empreinte environnementale du MINARM et diminuer le risque liés aux phénomènes extrêmes
- 4 - Mobiliser pour renforcer la politique ministérielle de l'eau
- 5 - Renforcer la coopération avec l'ensemble des acteurs de l'eau

Stratégie ministérielle de l'eau à l'horizon 2030





OBJECTIF 2

Sécuriser les besoins indispensables au fonctionnement des Armées et être sobre dans les usages

| MESURE | | ACTIONS | |
|--------|---|---------|---|
| 5 | Déterminer le degré d'autonomie souhaitable vis-à-vis des infrastructures civiles pour les sites du ministère | 8.1 | Se positionner sur le degré d'autonomie des sites du ministère et définir des procédures adaptées Établir la liste des emprises actuellement autonomes vis-à-vis des infrastructures civiles (en identifiant leur degré d'autonomie) |
| | | 8.2 | Établir un document de cadrage assorti d'outils d'analyse permettant d'analyser l'impact de l'interconnexion des réseaux |
| | | 8.3 | Définir une procédure pour statuer de manière éclairée sur les demandes de cession de captages ou de stations de traitement des eaux usées du ministère aux collectivités |

Action 8.2: document de cadrage pour guider les réflexions au niveau local. Il abordera notamment :

- Le cas du **raccordement des acteurs civils aux ressources et infrastructures des emprises du ministère.**
 - Evaluation de **l'opportunité** (technique, juridique, économique et politique) de l'alimentation des populations et acteurs civils, en tenant compte : de l'équipement du service public de l'eau et du contexte local, des capacités actuelles et futures de l'emprise à répondre à cette demande tout en sécurisant ses propres besoins, des coûts et responsabilités associés.
- **Partage de la ressource opéré à Canjuers:** 1^{er} cas qui permettra d'alimenter les procédures nationales

Le camp de Canjuers (VAR) en ordre de bataille face à la pénurie en eau
subie depuis 2022 par Dracénie Provence Verdon agglomération (DPVa)

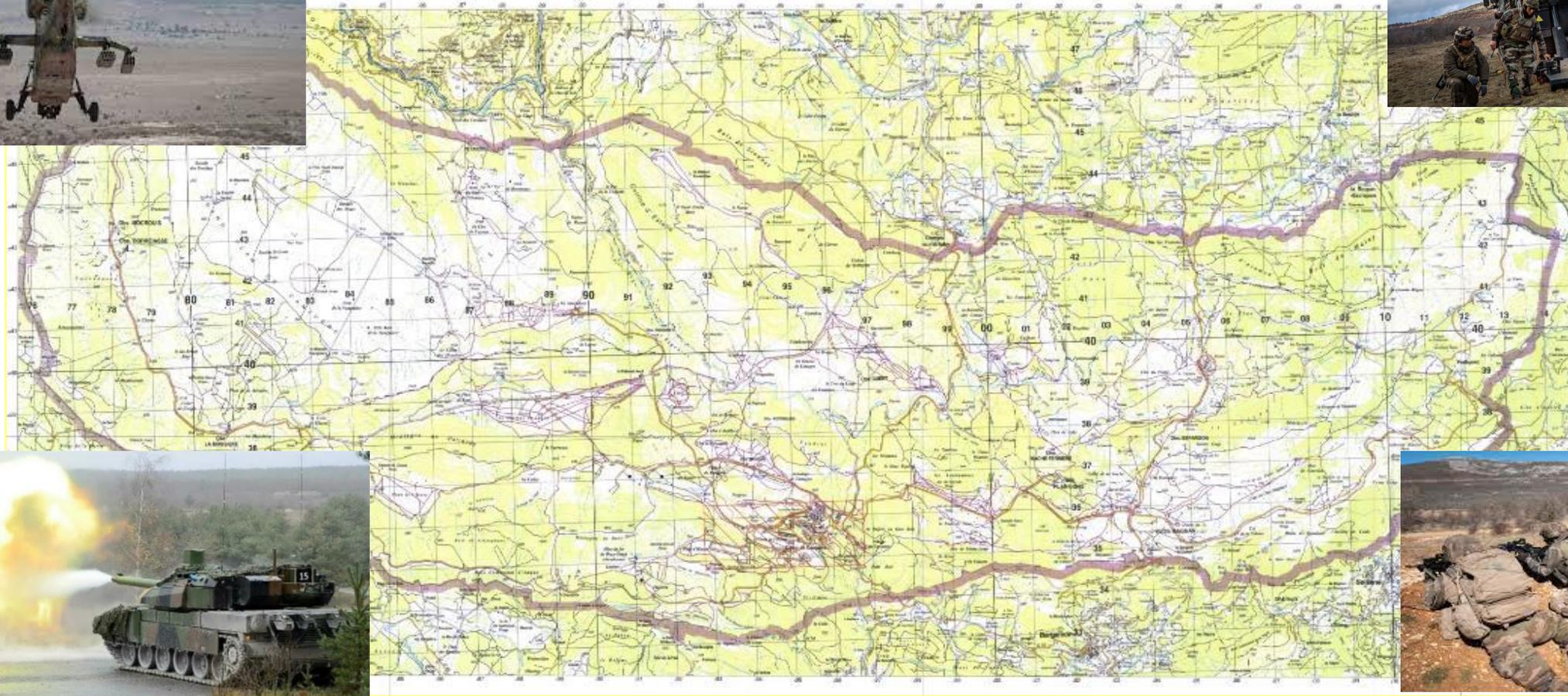


Février-mars 2022:
détection de la pénurie en eau par
la communauté de communes
DPVa

Seulement deux points de
production d'eau destinée à la
consommation humaine (PEDCH)
pour 6 municipalités (Montferrat,
Callas, Bargemon, Clavier,
Figanières, Châteaudouble)

Outre le risque de pénurie en eau,
sécheresse majeure de 2022 et
risques feux de forêt

Le camp de Canjuers (VAR) en ordre de bataille face à la pénurie en eau
subie depuis 2022 par Dracénie Provence Verdon agglomération

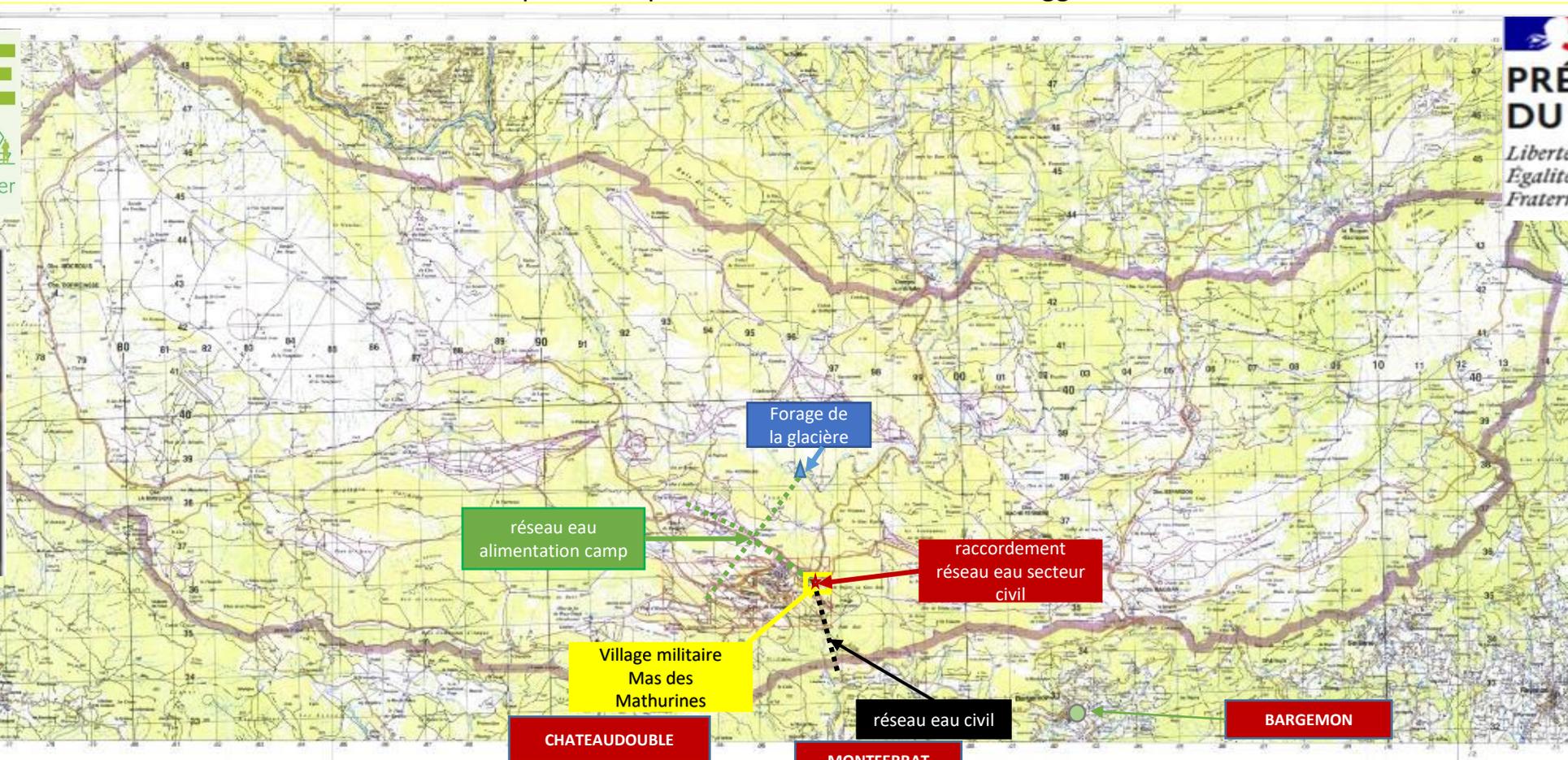


CANJUERS : implanté dans le Var depuis les années 1970, le plus grand camp militaire d'Europe occidentale (35 000 ha)
Destiné majoritairement à la préparation opérationnelle de sous-groupements tactiques interarmes : entraînement au tir et manœuvre d'unités
d'infanterie, de chars, d'artillerie et d'hélicoptères + présence de 2 régiments des forces.

70 000 militaires accueillis en 2023.

Un camp stratégique pour le ministère des Armées situé à la fois dans le périmètre de la base de défense de Draguignan et celui de DPVa :
proximité des communes de Bargemon et Montferrat.

Le camp de Canjuers (VAR) en ordre de bataille face à la pénurie en eau
subie depuis 2022 par Dracénie Provence Verdon agglomération



Avant l'interconnexion :

- la nécessité d'un diagnostic sur l'état de la ressource en eau par le camp de Canjuers et sa capacité de résilience ;
- une action combinant la mobilisation de plusieurs acteurs du ministère des armées et l'appui des services de l'Etat
 - une concertation régulière et un cadre juridique organisés avec les services de DPVa
- une mise en œuvre effective depuis le 16 août 2023 : 6 500 m³ distribués jusqu'à fin septembre 2023